Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 022-212203905-20260123-20260106-DE

Mairie de Yvias
Côtes d' Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois janvier à 20 heures 00, en application des articles L.283 à L.293 et R. 148 du code électoral, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Mme LE GRAET Karine, Maire de Yvias dans la salle du Conseil Municipal,

Date de la convocation : 16 janvier 2026,

Étaient présents : LE GRAET Karine, EON Catherine, GRANAL Delphine, LE MEUR Daniel, CARRIER Jean, COLLET Philippe, LE GONIDEC Julie, LE PIVER Alan, LIBOUBAN Nicolas, BOBO Jeanne

Procurations : PERON Samuel à LE MEUR Daniel
LE GONIDEC Jérémy à LE PIVER Alan
LE COLZEER Magalie à Mme LE GRAET Karine

Nombre de conseillers : En exercice : 13 Présents : 10 Votants : 13

Secrétaire de séance : Delphine GRANAL

RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF,

Mme le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L 2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport unique est présenté pour la compétence assainissement collectif pour l'ensemble du territoire de l'agglomération de Guingamp – Paimpol. A partir des indicateurs de performance, techniques et financiers, ce rapport détaille le fonctionnement et la performance du service d'assainissement collectif. Il doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Tarifs 2020 : 325,16 euros TTC pour 120 m^3
Tarifs 2021 : 339,52 euros pour 120 m^3
Tarifs 2022 : 350,99 euros pour 120 m^3
Tarifs 2023 : 361, 11 euros pour 120 m^3
Tarifs 2024 : 436,22 euros pour 120 m^3
Tarifs 2025 : 431,21 € pour 120 m3

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable sur le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2024.

Le Maire,
Mme LE GRAET Karine